

MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN



Canada

Le ministère du Patrimoine canadien a pour mandat de préserver et de promouvoir tout ce qui distingue et définit le Canada. Ses programmes nous permettent de communiquer entre nous, et au monde entier les valeurs qui sont au coeur même de notre identité.

Toutes nos activités reflètent les valeurs que nous, Canadiens et Canadiennes, partageons. Elles touchent de nombreux aspects de la vie canadienne : l'expression artistique et culturelle; le sport amateur et les loisirs; notre dualité linguistique et le multiculturalisme, sans compter notre patrimoine naturel et historique.

Certaines de nos réalisations de l'année 1998 sont particulièrement marquantes. Songeons à la performance remarquable de nos athlètes aux Jeux olympiques d'hiver de Nagano, aux progrès accomplis grâce à la prolongation du financement accordé au Fonds canadien de télévision, qui assure la diffusion d'un contenu canadien tant au pays qu'à l'étranger, et à la création de l'Agence Parcs Canada, une nouvelle structure organisationnelle qui permettra de mieux administrer les aires naturelles et les lieux historiques du Canada. Sur la scène internationale, le ministère du Patrimoine canadien a été le porte-étendard de la mise sur pied du premier réseau international des ministres de la culture.

Notre contribution à la Stratégie emploi jeunesse du Canada a eu des retombées plus que favorables. *Jeunesse Canada au travail* a permis à 2 600 jeunes d'acquérir une expérience professionnelle au sein d'organisations culturelles, artistiques et communautaires, souvent dans une langue autre que la leur et dans différentes régions du pays. Ce faisant, ils ont eu l'occasion de faire l'expérience de la diversité culturelle au quotidien. En outre, plus de 130 stages en Asie, en Amérique latine, en Afrique, en Europe et aux États-Unis ont été offerts à des jeunes dans le cadre de ce programme d'emploi.

Je suis fière des efforts déployés par le Ministère pour appuyer l'essor de la société canadienne. Certes, préserver les lieux historiques et les objets d'art est une responsabilité qui nous tient à coeur. Cependant, il importe aussi de multiplier les occasions d'échange et de favoriser l'expression des idées.

À l'ère de la mondialisation des marchés et de l'information, la culture est une force dont on ne saurait sous-estimer l'importance : l'expression de ce que nous sommes met en lumière nos aspirations collectives, nous aide à définir ce que nous voulons pour nous-mêmes, nos familles et nos communautés, et nous donne les moyens de tracer notre voie dans un monde de plus en plus complexe et interrelié. En d'autres termes, l'appui à la culture accroît notre capacité de nous comprendre et de travailler ensemble pour le mieux-être de la société.

Je suis heureuse de vous donner un aperçu des réalisations du ministère du Patrimoine canadien au cours de l'année 1998. Je vous invite à constater nos résultats et à prendre connaissance de nos activités. Joignez-vous à nous et à nos partenaires en 1999 pour renforcer les liens et les valeurs qui nous unissent.

Bâtir un Canada fier et fort de son patrimoine Passé, présent et futur

En collaboration avec les organismes qui composent le portefeuille du Patrimoine canadien, le Ministère se fait le gardien des richesses historiques du Canada.

Nos responsabilités comprennent notamment la préservation du patrimoine naturel et historique que constituent nos parcs et nos sites historiques, nos rivières et canaux d'importance patrimoniale, ainsi que les collections inestimables de nos musées et de nos archives. Nous avons la responsabilité de programmes qui font la promotion de notre identité et des valeurs qui façonnent la société d'aujourd'hui. Par le truchement des politiques élaborées de concert avec les Canadiens et les Canadiennes, nous appuyons l'expression culturelle parce qu'elle renforce les assises de notre société, qu'elle favorise la cohésion sociale et qu'elle promeut notre idéal démocratique, trois conditions essentielles pour entrer de plain-pied dans le prochain millénaire.

Les Canadiens et les Canadiennes sont notre préoccupation première. Nous veillons à ce qu'ils aient accès à leurs trésors nationaux et qu'ils aient la chance de mieux les connaître. Nous gérons des programmes qui enrichissent notre identité et qui nous permettent de nous tailler une place au soleil en cette ère de mondialisation croissante. Enfin, nous mettons en oeuvre et défendons les politiques nécessaires pour continuer à encourager la création, la production et la promotion de contenus canadiens dans tous les médias.

La protection de notre patrimoine

En 1998, nous avons mis de l'avant un bon nombre de mesures importantes afin de mieux protéger et mettre en valeur notre riche patrimoine naturel, historique et culturel.

- En février 1998, nous avons déposé le projet de loi C-29, *Loi portant création de l'Agence Parcs Canada*, qui a été adopté en décembre de la même année. La *Loi* établit une nouvelle structure organisationnelle qui permettra à l'Agence Parcs Canada de mieux administrer les aires naturelles et les lieux historiques du Canada. En juin 1998, nous avons également déposé le projet de loi C-48, *Loi sur les aires marines de conservation*. Ce projet de loi a pour but d'établir et d'administrer un réseau d'aires marines de conservation représentatif des 29 aires marines du Canada.
- De plus, nous avons déposé le projet de loi C-38 qui vise à établir un nouveau parc national dans l'Ouest de l'Arctique canadien. Ce projet de loi a été entériné en décembre. Le parc national Tuktut Nogait représente la région naturelle des collines de la toundra, une région qui n'était pas encore représentée dans le réseau des parcs nationaux. Grâce à la création de ce nouveau parc, nous serons en mesure de protéger une aire de reproduction importante pour la harde de caribous de Bluenose.

- Le 26 juin, nous avons annoncé d'autres mesures visant à préserver l'intégrité écologique de nos parcs nationaux. Un cadre législatif pour les communautés situées dans les parcs sera déposé à la Chambre des communes. Il permettra de fixer les limites juridiques de chacune des sept communautés établies dans les parcs et de déterminer les limites du développement commercial ainsi que les dispositions statutaires qui visent à s'assurer que les plans de développement de ces communautés n'aient pas d'impact négatif sur l'environnement.
- Nous avons inauguré officiellement le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent le 12 juin 1998.
- Nous avons fait l'acquisition, en partenariat avec la Colombie-Britannique, de cinq nouveaux terrains en vertu de l'Héritage patrimonial marin du Pacifique, de façon à protéger des aires importantes de la partie sud des îles Gulf.
- En novembre, nous avons annoncé la mise sur pied d'un Comité sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada. Le Comité évaluera l'approche de Parcs Canada en matière d'intégrité écologique des parcs nationaux et formulera des recommandations à cet égard.
- Nous avons réuni un groupe d'experts chargé d'étudier l'aménagement commercial des secteurs en périphérie des parcs nationaux en région montagneuse, afin de nous assurer que les projets de développement ne portent pas atteinte à l'intégrité écologique de ces aires naturelles.
- Nous avons rouvert le canal de Sault Ste Marie en Ontario à la navigation de plaisance, de façon à préserver le dernier chaînon d'une voie navigable exclusivement canadienne qui relie la tête des Grands Lacs à l'océan Atlantique. Nous avons également commencé les travaux de restauration au canal de Lachine au Québec en vue de sa réouverture à la navigation de plaisance en 2002.
- Nous avons fait l'acquisition d'un terrain attenant au lieu historique national de Grand-Pré, en Nouvelle-Écosse, afin d'enrichir l'expérience des visiteurs canadiens et étrangers de plus en plus nombreux à fréquenter ce lieu d'interprétation de l'histoire des Acadiens et des Acadiennes.
- Nous avons érigé un mémorial au lieu historique national de la Grosse-Île et le Mémorial-des-Irlandais au Québec en souvenir des personnes qui sont décédées à la station de quarantaine.
- Nous avons déposé le projet de loi C-64, *Loi sur l'indemnisation en matière d'expositions itinérantes*, pour éviter aux musées, aux galeries d'art, aux archives et aux bibliothèques d'avoir à contracter des assurances commerciales et pour garantir aux Canadiens et aux Canadiennes un meilleur accès à leur patrimoine.

- En partenariat avec l'Association des musées canadiens, nous avons créé, en novembre dernier, le Centre d'échange d'expositions en vue de faciliter la tenue d'expositions itinérantes. Le site Web du Centre donne accès à de l'information sur l'échange d'expositions itinérantes et au savoir-faire dans ce domaine.
- Dans le cadre du Programme des expositions internationales, nous avons appuyé la présentation de neuf expositions étrangères dans 35 établissements culturels canadiens, notamment des expositions en provenance d'Australie, du Chili, de la Colombie, de la Finlande, du Mexique, du Pérou, de la Suède et des États-Unis.
- Nous avons appuyé financièrement 200 projets dans le cadre du Programme d'aide aux musées, ce qui représente un investissement considérable dans les musées, les galeries et les communautés des Premières nations de partout au Canada.
- Le Réseau canadien d'information sur le patrimoine a créé *Artefacts Canada*, un vaste répertoire d'archives et de fonds muséaux accessible sur Internet. Les utilisateurs peuvent ainsi visiter et découvrir des collections dans plus de 100 musées canadiens.
- Dans le cadre du Programme Jeunesse Canada au travail, nous avons collaboré avec cinq établissements nationaux du patrimoine afin de créer plus de 720 emplois d'été pour les jeunes Canadiens et Canadiennes dans des musées et autres établissements du patrimoine. Par ailleurs, 16 étudiants et étudiantes de niveaux collégial et universitaire ont eu la possibilité d'acquérir de l'expérience dans les nouvelles technologies, et 20 autres étudiants et étudiantes ont travaillé à des projets internationaux.
- Avec l'aide de 89 jeunes stagiaires canadiens, et en collaboration avec ses membres, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine a produit trois expositions virtuelles fort intéressantes accessibles sur Internet : Les gestes et les mots, Oiseaux une exposition virtuelle et Meiji : Tradition en transition. Le Réseau a également conçu la première exposition virtuelle multi-nationale intitulée Aux pays de la Francophonie. Une autre exposition, Les Haïdas et les Esprits de la mer, a été réalisée pour le Pavillon du Canada à Expo 98, au Portugal.
- L'Institut canadien de conservation a réussi à restaurer les médailles du lieutenant John McCrae, auteur du poème *Au champ d'honneur*, et les a retournées au Musée de Guelph/Maison McCrae en Ontario.

Le renforcement de notre société

Le travail que nous avons accompli en 1998 dans nombre de secteurs a continué de favoriser cet échange dynamique d'idées et de perspectives qui est le propre des sociétés démocratiques fortes et qui contribue à l'essor de notre identité collective.

Dans le monde des arts

- Nous avons renouvelé notre appui à la Fédération nationale des réalisations autochtones en lui octroyant une somme de 340 000 \$ par année, en vertu d'une entente cadre multilatérale de six ans. Cette entente prévoit le financement de programmes de formation destinés à la jeunesse autochtone dans les secteurs des arts, des industries culturelles, des affaires et des sciences, y compris la santé.
- Par le truchement du Programme d'initiatives culturelles, nous avons appuyé financièrement près de 160 festivals ou manifestations artistiques dans toutes les disciplines musique, théâtre, danse, arts visuels et médias à la grandeur du pays, qui rejoignent un vaste auditoire, dont la jeunesse.
- Nous avons renouvelé notre appui financier pluriannuel à des projets de stabilisation des arts en Colombie-Britannique et en Alberta. Les projets ont donné des résultats positifs, tant aux plans financier qu'artistique, pour de nombreux organismes des arts de la scène.
- Le gouvernement du Canada a accordé 10 millions de dollars au Conseil des arts du Canada pour la mise en oeuvre des projets du millénaire. Les oeuvres qui seront créées, que ce soit dans le domaine de la sculpture, des arts visuels, du théâtre ou de la musique, viendront enrichir les collections, les répertoires et les lieux publics, pour le bénéfice de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.
- En collaboration avec le Secrétariat d'État à la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, nous avons créé un fonds culturel de l'Ouest de l'ordre de 2 millions de dollars pour renforcer les organismes professionnels artistiques et patrimoniaux, et pour que la population canadienne ait accès à un plus grand nombre de leurs activités et de leurs produits culturels.
- Dans le cadre d'une série de journées internationales célébrant les arts de la scène, nous avons travaillé en partenariat avec le monde musical afin de souligner la Journée internationale de la musique, le 1^{er} octobre.

En ce qui concerne les langues officielles

Le Ministère a été l'un des participants clés au Symposium national sur les langues officielles du Canada qui a eu lieu à Ottawa, en septembre dernier. Ce Symposium a permis au gouvernement du Canada de mettre en lumière le lien étroit qui existe entre les langues officielles et l'identité canadienne, de réaffirmer son engagement envers les communautés de langue officielle en situation minoritaire et de déterminer les défis, les pistes d'action et les nouvelles façons de faire en ce qui a trait à la politique nationale sur les langues officielles. Plus de 700 personnes ont participé au Symposium.

- Nous avons conclu avec le Centre national des arts, le Conseil des arts du Canada et la Fédération culturelle canadienne-française une entente multipartite qui appuie le développement culturel et artistique des communautés francophones minoritaires du Canada. Cette entente de trois ans prévoit la distribution et la promotion de produits culturels et artistiques; une plus grande accessibilité aux arts de la scène et aux arts visuels et l'amélioration des infrastructures. Au total, les contributions de ces organismes s'élèvent à 1 253 500 \$.
- Nous avons renouvelé notre engagement en faveur de l'enseignement dans les langues officielles, par la mise en oeuvre de mesures qui touchent près de trois millions de jeunes Canadiens et Canadiennes. Un montant de 835 millions de dollars, réparti sur cinq ans, aidera les provinces et les territoires à financer leurs programmes d'enseignement dans les langues officielles.
- En juin, nous avons annoncé le versement, par le gouvernement du Canada, d'une contribution de 90 millions de dollars dans le cadre d'une entente quinquennale spéciale avec le gouvernement de l'Ontario, en vue de financer le parachèvement du système de gestion des écoles francophones de la province. Cette contribution témoigne de l'engagement du gouvernement fédéral de voir à l'épanouissement de la communauté francophone et à sa participation à tous les secteurs de la société canadienne. Environ 100 000 élèves inscrits à des écoles de langue française en Ontario tirent profit de cette mesure.

En matière de promotion de la diversité culturelle

- Nous avons annoncé la signature d'une entente de coopération quinquennale visant à maintenir, à promouvoir et à favoriser l'avancement des langues autochtones au Yukon. L'entente comprend un engagement de 5,5 millions de dollars de la part du gouvernement fédéral.
- Nous avons affecté une somme de 20 millions de dollars sur cinq ans à la préservation, à la protection et à l'enseignement des langues autochtones. Ces fonds serviront à financer des projets communautaires et à domicile, qui permettront de mettre de l'avant des approches novatrices et de concevoir des ressources pédagogiques adaptées aux besoins culturels des Autochtones. Cette initiative se veut un complément aux programmes et aux services fédéraux, provinciaux et territoriaux de langues autochtones déjà existants.
- La « Place du Canada » a ouvert ses portes à Winnipeg et à Régina. Il s'agit de centres d'exposition et de documentation, où les visiteurs peuvent consulter de nombreux sites Web, des cédéroms, des disques numériques, des vidéos et des publications sur la culture et l'identité canadiennes.

- À nouveau cette année, nous avons organisé la Campagne du 21 mars, qui a connu un vif succès, particulièrement auprès des jeunes Canadiens et Canadiennes. Celle-ci s'est avérée efficace pour promouvoir l'élimination de la discrimination raciale.
- Dans le cadre du Programme des droits de la personne, nous avons poursuivi notre travail de promotion du développement, de la compréhension et du respect des droits de la personne au Canada. Nous avons appuyé une vaste gamme d'activités éducatives et promotionnelles sur les droits de la personne. Nous avons également coordonné avec les gouvernements provinciaux et territoriaux la mise en oeuvre, au pays, d'instruments internationaux en matière de droits de la personne ainsi que la rédaction de rapports du Canada aux Nations Unies.
- Nous avons mis sur pied une campagne intitulée *Credo*, afin d'intéresser les jeunes aux droits de la personne et de les inciter à s'engager. Cette campagne s'inscrit dans le cadre des activités organisées pour souligner le 50° anniversaire de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. À l'occasion de cet anniversaire, nous avons contribué, avec douze ministères fédéraux, à l'exposition *De quel droit?*, tenue au Musée de la civilisation de Québec. Cette exposition retrace l'histoire et l'évolution des droits de la personne dans le monde entier et sera présentée dans plusieurs villes canadiennes.
- Nous avons célébré le Mois de l'histoire des Noirs en parrainant le Programme de Prix Mathieu Da Costa. Ce programme récompense les étudiants qui soulignent avec créativité la contribution des Canadiens et des Canadiennes des diverses communautés culturelles et ethniques du pays.

Dans le domaine du sport amateur

- Nous avons appuyé la participation de plus de 350 athlètes et entraîneurs aux XVIII^{es} Jeux olympiques et paralympiques d'hiver, à Nagano, au Japon. Cette année, la brillante performance des athlètes canadiens a grandement contribué au succès de trois nouvelles disciplines : le hockey sur glace féminin, le curling et la planche à neige.
- Nous avons appuyé la participation d'athlètes et d'entraîneurs canadiens aux Jeux d'hiver de l'Arctique et aux Jeux du Commonwealth.
- Nous avons travaillé à l'établissement d'un partenariat en vue de créer un nouveau centre national multisports qui assurera la formation des athlètes et des entraîneurs de haut niveau dans la région métropolitaine de Vancouver.
- Les 8 et 9 décembre, nous avons organisé une conférence nationale sur le sport et le secteur des affaires à Ottawa. Les participants et les participantes ont examiné des moyens d'encourager les entreprises à investir davantage dans le sport amateur.

Nous avons annoncé l'investissement de 10 millions de dollars supplémentaires, répartis sur cinq ans, dans le sport au Canada. Près de la moitié de ces fonds serviront à offrir aux athlètes davantage d'occasions de s'entraîner et de participer à des compétitions, particulièrement à des épreuves internationales. Environ un tiers sera consacré au perfectionnement et à l'embauche des meilleurs entraîneurs canadiens. On s'efforcera notamment d'accroître le nombre d'entraîneurs féminins et d'entraîneurs d'athlètes handicapés. On apportera également un soutien particulier à la formation d'entraîneurs autochtones. Le reste des fonds sera affecté au Programme d'aide aux athlètes de Sport Canada, afin de subventionner directement 300 autres athlètes de haut niveau, dont une centaine seront des athlètes handicapés, de sorte qu'ils puissent assumer leurs frais de subsistance et d'entraînement. Près de 850 athlètes reçoivent actuellement une aide directe du gouvernement du Canada.

Sur la scène internationale

- En juin, nous avons initié à Ottawa la toute première Rencontre internationale sur la politique culturelle. Les ministres de 19 pays ont profité de cette tribune pour discuter de l'importance des cultures nationales. Ils ont convenu de coopérer à la réalisation d'objectifs culturels communs pour faire face à la mondialisation. Une initiative de politique importante a résulté de la Rencontre de juin. Il s'agit d'une réunion spéciale au sujet d'un projet de télévision internationale axée sur la diversité culturelle, qui a eu lieu à Rome, en Italie, au mois d'octobre. Puis, en novembre, dans un communiqué conjoint, le Canada et la France ont décidé d'unir leurs efforts pour assurer la promotion de la diversité culturelle. Aujourd'hui, 25 pays sont membres du réseau international des ministres de la culture
- Le Canada s'est illustré avec brio à Expo 98, à Lisbonne, au Portugal. D'ailleurs, le Pavillon du Canada a accueilli plus de 1,2 million de visiteurs, soit 14 p. 100 de toute l'affluence à cette exposition. Les préparatifs en vue de l'Exposition internationale de Hanovre, qui doit avoir lieu en Allemagne en l'an 2000, sont déjà en cours.
- Nous avons signé des accords de coproduction audiovisuelle avec Cuba, la Finlande, la Norvège, les Philippines et Singapour. Nous avons également participé à des commissions mixtes sur l'audiovisuel avec l'Allemagne et l'Espagne.
- En ce qui a trait à la Francophonie, nous avons coordonné les efforts visant à établir un plan en vue d'accueillir les Jeux de la Francophonie de 2001, et nous avons mis sur pied le Secrétariat canadien des Jeux.
- Nous avons participé aux travaux du comité du programme sur la culture et les communications de l'Agence de la Francophonie, ainsi qu'à ceux du Comité du Fonds francophone des inforoutes. Nous avons aussi collaboré au suivi du plan d'action adopté au Sommet de la Francophonie de Hanoï.

Enfin, nous avons coordonné la participation du Canada à la gestion et aux orientations de TV5, la chaîne mondiale de télédiffusion en français et, plus particulièrement, à la XIII^e Conférence des ministres responsables de TV5, qui a eu lieu à Québec, en octobre.

Pour la jeunesse

- Le ministère du Patrimoine canadien est déterminé à faciliter la transition des jeunes de l'école au monde du travail. C'est pourquoi nous avons renouvelé notre participation au programme *Jeunesse Canada au travail*, qui s'inscrit dans la Stratégie emploi jeunesse.
- En 1998, nous avons consacré 11,6 millions de dollars à la création de plus de 2 600 emplois et stages d'été pour les étudiants et les étudiantes.

Ainsi, nous avons offert des possibilités d'emploi :

- * à de jeunes francophones et anglophones désireux d'acquérir une expérience de travail dans leur deuxième langue officielle et dans une autre région du pays;
- * à de jeunes francophones voulant travailler dans une autre communauté francophone au Canada;
- * à des jeunes voulant effectuer des stages dans plusieurs pays du monde;
- 🌞 à de jeunes Autochtones habitant en milieu urbain;
- * à des jeunes voulant travailler dans un établissement culturel ou patrimonial, qu'il s'agisse d'une bibliothèque, d'un musée ou d'archives;
- 🌞 à des jeunes intéressés par nos parcs et nos lieux historiques nationaux.

La promotion de notre développement culturel

En 1998, nous avons pris des mesures concrètes pour consolider les fondations de nos industries culturelles et pour nous assurer d'avoir à l'avenir tous les moyens d'exprimer ce que nous sommes et de nous faire connaître à l'étranger.

Nous avons obtenu une prolongation du financement du gouvernement du Canada au Fonds canadien de télévision. Cette mesure permettra d'accroître le nombre d'émissions canadiennes de qualité. L'an dernier, le Fonds a permis de financer plus de 1 700 heures d'émissions canadiennes. Ce partenariat entre les secteurs privé et public sera financé jusqu'en l'an 2001 au montant actuel de 100 millions de dollars par année et pourra compter sur un ajout de 50 millions de dollars de Téléfilm Canada.

- Nous avons créé un nouveau Fonds pour le multimédia de 30 millions de dollars administré par Téléfilm Canada pour appuyer la conception, la production et la commercialisation de produits multimédias canadiens, français et anglais, au cours des cinq prochaines années.
- Nous avons entrepris une revue complète de la politique du long métrage au Canada. Dans le cadre de cet exercice, nous avons mené des consultations à grande échelle avec les Canadiens et les Canadiennes et les représentants de l'industrie du film afin de convenir des mesures à prendre pour que l'industrie canadienne du film puisse prospérer au cours du prochain siècle.
- Nous avons obtenu une mise de fonds de 15 millions de dollars sur trois ans pour rebâtir l'infrastructure de Radio-Canada International (RCI). RCI est un excellent ambassadeur des valeurs et des idées canadiennes, dont il fait la promotion partout dans le monde en diffusant ses émissions entièrement canadiennes sur ondes courtes et par satellite en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient, en Amérique latine, aux États-Unis, en Asie et dans les Caraïbes.
- Le Ministère est devenu un membre à part entière d'Équipe Canada et a mis de l'avant de nouvelles mesures pour faire la promotion des exportations de produits culturels canadiens.
- Nous avons déposé le projet de loi C-55, Loi sur les services publicitaires fournis par des éditeurs étrangers. Ce projet de loi vise à garantir aux éditeurs de périodiques canadiens l'accès aux recettes publicitaires essentielles pour pouvoir continuer à produire un contenu rédactionnel canadien.
- Nous avons mis sur pied un programme novateur avec la Banque Royale pour aider les maisons d'édition canadiennes qui ont de la difficulté à percer les marchés étrangers. La Banque Royale offrira aux maisons d'édition admissibles une marge de crédit maximale de 20 millions de dollars. Pour sa part, le ministère du Patrimoine canadien offrira une contribution pouvant aller jusqu'à 2 millions de dollars afin de couvrir les pertes éventuelles.

Ce que l'avenir nous réserve

La nouvelle année sera riche d'activités et de manifestations qui braqueront les projecteurs sur le Ministère, notamment:

- le Sommet de la Francophonie à Moncton, au Nouveau-Brunswick;
- les Jeux du Canada à Corner Brook, dans la province de Terre-Neuve et du Labrador;
- 🌞 les Jeux panaméricains à Winnipeg, au Manitoba

Chaque semaine, des milliers d'internautes du Canada et du monde entier visitent le site Web du ministère du Patrimoine canadien. Ils y trouvent une mine de renseignements sur nos activités, nos programmes et le Canada. Jetez-y un coup d'oeil!

http://www.pch.gc.ca

Pour plus de renseignements sur le ministère du Patrimoine canadien et ses nombreux bureaux partout au Canada, veuillez communiquer avec la Direction générale des communications au (819) 997-0055 ou avec les bureaux régionaux suivants :

Atlantique	(506) 851-7066
Québec	(514) 283-2332
Ontario	(416) 973-5400
Prairies et T. NO.	(204) 983-3601
Région de l'Ouest	(604) 666-0176

Parcs Canada

Atlantique (902) 426-3436 Québec (418) 648-4177 Ontario (613) 938-5879

Région de l'Ouest

(Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Yukon et Territoires du Nord-Ouest) (403) 292-4401

Vous pouvez aussi écrire à l'adresse suivante :

Ministère du Patrimoine canadien Direction générale des communications 25, rue Eddy, 10° étage Hull (Québec) K1A 0M5